

DECISION N° 171- 2024

Portant validation du devis de la société EVENSIS pour la réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240702-DAJ-DEC-24-254-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 05/07/2024

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société EVENSIS pour la réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société EVENSIS pour réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille d'un montant de 2 500 € HT

signé électroniquement le 02/07/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

